

**SERVICE DEPARTEMENTAL
 D'INCENDIE ET DE SECOURS
 DE L'INDRE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 février 2018

Délibération A3

Compte administratif exercice 2017.

Exposé des motifs :

Les résultats budgétaires synthétiques de l'exercice 2017 sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<u>Recettes</u>			
Prévisions budgétaires totales	7 919 813 00 €	18 074 878.00 €	25 994 691.00 €
Recettes nettes	5 796 654.61 €	16 472 194.87 €	22 268 849.48 €
<u>Dépenses</u>			
Prévisions budgétaires totales	7 919 813.00 €	18 074 878.00 €	25 994 691.00 €
Dépenses nettes	5 722 174.16 €	15 526 000.39 €	21 248 174.55 €
<u>Résultat de l'exercice</u>			
Excédent	74 480.45 €	946 194.48 €	1 020 674.93 €
Déficit			

Après reprise des résultats de l'exercice précédent, les résultats d'exécution du budget se présentent ainsi qu'il suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Budget principal				
Investissement	152 098.98 €		74 480.45 €	226 579.43 €
Fonctionnement	1 881 802.10 €		946 194.48 €	2 827 996.58 €
TOTAL	2 033 901.08 €		1 020 674.93 €	3 054 576.01 €

Pour information, les restes à réaliser 2017 s'établissent ainsi qu'il suit :

- en recettes : €
- en dépenses : 1 060 852.71 €

Le compte administratif 2017 est conforme au compte de gestion 2017 du comptable public.

VOTE : adopté à l'unanimité

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

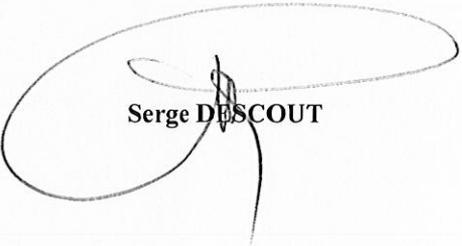
VU le compte de gestion 2017 établi par monsieur le payeur départemental ;

VU les documents budgétaires afférents à l'exercice 2017 ;

Considérant que l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote du compte administratif ;

D E C I D E

Article unique : le compte administratif 2017 est adopté.



Serge DESCOUT

ANNEXE

Synthèse des informations financières essentielles du compte administratif 2017 du SDIS de l'Indre (article 107 de la loi NOTRE du 7 août 2015)

I. Etude comparative avec les autres SDIS :

indicateurs financiers 2016 (compte de gestion 2015)	moyenne pondérée SDIS 4ème cat.	SDIS de l'Indre
Dépenses réelles de Fonctionnement (en €/hab)	67	56
Dépenses réelles d'investissement (en €/hab)	14	15
Dépenses de personnel (en €/hab)	54	44
Capacité d'autofinancement courant (charges de fonctionnement réelles+ rembst du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement)	92%	92%
Poids de la dette (annuité de la dette /recettes réelles de fonctionnement)	4%	3%

II. Principaux chiffres du CA 2017

